

## DEVENIR À 30 MOIS DES DOCTEURS DE LILLE 1

- Promotions 2006, 2007 et 2008 -

Juillet  
2011

Eric GRIVILLERS

Réalisation de l'étude

Martine CASSETTE

Direction de l'OFIP





# DEVENIR À 30 MOIS DES DOCTEURS DE LILLE 1

- PROMOTIONS 2006, 2007 ET 2008 –

Juillet 2011



## RÉPERTOIRE DES SIGLES

ATER : Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche.

BDI : Bourse Docteur Ingénieur

BTS : Brevet de Technicien Supérieur

CDD : Contrat à Durée Déterminée

CDI : Contrat à Durée Indéterminée

CIES : Centre d'Initiation à l'Enseignement Supérieur.

CIFRE : Convention Industrielle de Formation par la Recherche

CNRS : Centre National de la Recherche Scientifique

CPGE : Classe Préparatoire aux Grandes Écoles

CV : Curriculum Vitae

DEA : Diplôme d'Études Approfondies

DEUG : Diplôme d'Études Universitaires Générales

DUT : Diplôme Universitaire de Technologie

ED : École doctorale

MRT : Ministère de la Recherche et de la Technologie

OFIP : Observatoire des Formations et de l'Insertion Professionnelle

SEG : Sciences Économiques et Gestion

SES : Sciences Économiques et Sociales

SHS : Sciences Humaines et Sociales

SISE : Système d'Informatique de Suivi des Étudiants

SSM : Sciences de la Structure et de la Matière

STSI : Sciences et Technologies, Sciences de l'Ingénieur



Chapitre 1

**PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE**

L'Observatoire des Formations et de l'Insertion Professionnelle (OFIP) interroge les diplômés de l'Université des Sciences et Technologies - Lille 1 titulaires d'un doctorat depuis la promotion 1992. La présente étude concerne les promotions 2006, 2007 et 2008.

## **I - Les objectifs de l'étude**

Dans un premier temps, nous ferons le point sur la situation professionnelle 30 mois<sup>1</sup> après l'obtention du diplôme.

Dans un second temps, nous reviendrons sur le processus d'insertion des diplômés en examinant les conditions d'accès à l'emploi.

Une première annexe présentera les grandes caractéristiques sociodémographiques des docteurs, ainsi que les caractéristiques de leur parcours scolaire.

Une seconde annexe sera consacrée à l'insertion des docteurs de nationalité étrangère.

## **II - La population étudiée**

La population est constituée de diplômés français ayant obtenu un doctorat à Lille 1 en 2006, 2007 ou 2008<sup>2</sup>. La promotion est définie par le fait de soutenir durant l'année civile : appartient à la promotion référencée tout étudiant soutenant sa thèse de doctorat entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre de l'année considérée.

Les docteurs de nationalité étrangère font l'objet d'un traitement spécifique du fait de leur taux de réponse significativement inférieur à celui des docteurs français (60% par rapport à 88%) et de leurs profils parfois atypiques (déroulement de leur cursus de formation et de leur processus d'insertion professionnelle). La non réponse correspondant le plus souvent à une perte d'adresse et donc à une impossibilité à joindre les personnes, bien plus qu'à un refus de leur part de répondre à l'enquête.

## **III - Techniques d'enquête et taux de réponse**

Le fichier d'enquête a été construit à partir de plusieurs sources d'informations : le fichier scolarité de Lille 1, les anciens directeurs de thèse, Internet (annuaires, CV en ligne, etc.).

Les enquêtes ont été réalisées par voie téléphonique essentiellement, mais aussi par courriel.

Le taux de situation connue (des docteurs français) est de 88%. Ce taux correspond essentiellement au taux de réponse des enquêtés, complété par les informations recueillies (surtout par Internet) quand celles-ci étaient certaines (CV en ligne daté, annuaire d'établissement, etc.). Les tableaux 1 et 2 détaillent les taux de réponse.

---

<sup>1</sup> Le doctorat étant obtenu entre le premier janvier et le 31 décembre, les docteurs interrogés en mars de l'année N+3 (mars 2011 pour les promus 2008 par exemple) le sont 39 mois après l'obtention de leur doctorat quand ils ont soutenu en janvier et 27 mois après l'obtention de leur doctorat quand ils ont soutenu en décembre ; le délai de 30 mois est donc un délai moyen (durant l'année civile, les soutenances sont les plus nombreuses entre septembre et décembre).

<sup>2</sup> L'enquête de la promotion 2008 a été réalisée avec le concours financier de la Région Nord Pas-de-Calais dans le cadre d'une étude régionale fédérée par l'Observatoire Régional des Etudes Supérieures du PRES Université Lille Nord de France.



Tableau 1

**Taux de réponse 30 mois après leur soutenance des docteurs 2006, 2007 et 2008**

Promotion	Docteurs 2006	Docteurs 2007	Docteurs 2008	Ensemble
Effectif enquêté	103	113	117	333
Effectif répondant	115	133	129	377
Taux de réponse	89,5%	84%	90,5%	88%

Source : OFIP-Lille 1 (Docteurs 2006, 2007 et 2008)

Tableau 2

**Taux de réponse 30 mois après leur soutenance des docteurs 2006, 2007 et 2008**

Promotion	SSM	STSI	SVST	SHS	SEG
Effectif enquêté	95	141	58	21	18
Effectif répondant	112	151	67	29	18
Taux de réponse	85%	93,5%	86,5%	72%	100%

Source : OFIP-Lille 1 (Docteurs 2006, 2007 et 2008)

#### **IV – La pondération des fichiers et leur traitement**

Après correction, les fichiers ont tous été pondérés selon les taux de réponse par nationalité et discipline SISE. Cette opération permet d'éliminer les biais dus aux différences de taux de réponse par école doctorale.

Les effectifs cumulés permettent de fournir des pourcentages valides sur le plan statistique dès que l'effectif atteint les 30 répondants (effectif dans les tableaux d'au moins 35 du fait de la pondération). On prendra garde aux données fournies sur la discipline SHS et la discipline SEG ; dans les commentaires, seules les données de leur sous-total seront commentées.

#### **V – Regroupements disciplinaires**

Les doctorats ont été regroupés selon la discipline SISE d'appartenance. Cette classification a été retenue car elle est cohérente d'un point de vue disciplinaire (alors que la classification par École doctorale l'est davantage d'un point de vue administratif).

La discipline SISE SSM (sciences et structures de la matière) regroupe les doctorats suivants : sciences des matériaux, lasers molécules et rayonnement atmosphérique, mathématiques pures, mathématiques appliquées, histoire des sciences et des techniques.

La discipline STSI (sciences et technologies, sciences de l'ingénieur) regroupe les doctorats suivants : micro et nano technologies, microondes et micro technologies, automatique et informatique industrielle, informatique, instrumentation et analyses avancées, génie civil.

La discipline SVST (sciences de la vie, sciences de la Terre) regroupe les doctorats suivants : sciences de la vie et de la santé, biodiversité et écosystèmes fossiles et actuels, dynamique et environnements sédimentaires, stratégie d'exploitation des fonctions biologiques.

La discipline SHS (sciences de l'homme et de la société) regroupe les doctorats suivants : hommes villes et territoires, dynamiques des milieux naturels et anthropisés passés, changement social (sociologie et ethnologie), sciences de l'éducation.

La discipline SEG (sciences économiques et gestion) : sciences de gestion, économie industrielle, économie des ressources humaines, espace européen économique et social.



Chapitre 2

**SITUATION 30 MOIS APRÈS L'OBTENTION DU DOCTORAT**

## **I – Situation professionnelle 30 mois après l’obtention du doctorat**

☞ **93% des docteurs de nationalité française sont en emploi** 30 mois (en moyenne) après l’obtention d’un doctorat à Lille 1 en 2006, 2007 ou 2008. Parmi les seules personnes en emploi, 7 sur 10 ont un emploi stable (CDI, fonctionnaire et 0,8% d’indépendants et chefs d’entreprise).

Le taux de recherche d’emploi (6,5%) est le plus faible observé (tableau 3bis) malgré la conjoncture économique mauvaise qui s’est installée à partir de la fin de l’année 2008. Parmi les 25 personnes à la recherche d’un emploi, la moitié l’est depuis plus de 6 mois.

Parmi les docteurs des disciplines scientifiques (SSM, STSI et SVST), ceux de Sciences de la Vie et Sciences de la Terre se singularisent du fait de leur taux important de recherche d’emploi (21%), alors même que les docteurs des autres disciplines sont quasiment dans une situation de plein emploi.

Les docteurs des disciplines de Sciences Économiques et Sociales sont 8,5% à être au chômage (il semble que cette situation concerne avant tout les docteurs de SHS).

☞ **Aucune différence** significative sur le plan statistique n’existe **entre la situation des hommes et celles des femmes.**

☞ **Les docteurs qui sont titulaires d’un DEA ou d’un Master recherche** (« docteurs universitaires » dans la suite du rapport) **sont significativement<sup>3</sup> plus à la recherche d’un emploi** 30 mois après l’obtention de leur doctorat **que ceux qui ont obtenu un titre d’école d’ingénieurs** avant de réaliser leur doctorat (9% contre 1%) ; en emploi, ces derniers sont également plus souvent en emploi stable (78% des docteurs ayant un titre d’école d’ingénieurs qui sont en emploi 30 mois après l’obtention de leur doctorat sont en emploi stable, contre 68% des docteurs titulaires d’un DEA ou d’un Master recherche)

☞ **Les docteurs 2006, 2007 ou 2008 qui ont bénéficié d’un financement** pour réaliser leur doctorat **ne sont pas systématiquement dans une meilleure situation que ceux qui n’ont pas bénéficié d’un financement.** Cela s’explique en grande partie par le fait que les doctorants sans financements étaient pour la grande majorité d’entre eux déjà en emploi au moment de soutenir leur thèse de doctorat.

Les docteurs qui ont bénéficié d’une Convention Industrielle de Formation par la Recherche (CIFRE) ou d’une Bourse de Doctorat pour Ingénieur (BDI) sont significativement plus en emploi que ceux qui ont bénéficié d’une allocation du Ministère de la Recherche et de la Technologie (« allocataires » MRT), lesquels sont également les moins souvent en emploi stable quand ils sont en emploi.

---

<sup>3</sup> Les « docteurs universitaires » risquent près de 10 fois plus que les « docteurs ingénieurs » d’être à la recherche d’un emploi plutôt que d’être en emploi ; calcul du odd-ratio (ou rapport de côtes).

Tableau 3 : Situation professionnelle 30 mois après la soutenance

- Docteurs 2006, 2007 et 2008 de nationalité française -

Situation professionnelle	En emploi stable	En emploi instable	Recherche d'un emploi	Autre situation	Total	Effectif
Ensemble	66,0%	26,8%	6,5%	0,5%	100%	377
Discipline SISE						
SSM	65,2%	30,4%	4,5%	0%	100%	112
STSI	74,9%	23,2%	1,5%	0,5%	100%	151
SVST	35,8%	41,8%	21%	1,5%	100%	67
S/total sciences	63,9%	29,1%	6,5%	0,5%	100%	330
SHS*	72,4%	13,7%	14%	0%	100%	29
SEG*	100%	0%	0%	0%	100%	18
S/total SES	83%	8,5	8,5%	0%	100%	47
Genre						
Homme	67,3%	25,7%	6,5%	0,5%	100%	257
Femme	65,5%	29,2%	7,5%	1%	100%	120
Type Bac+5**						
DEA Master recherche	61,6%	29,6%	9%	0%	100%	216
École d'ingénieurs	76,2%	21,2%	1%	1,5%	100%	118
Financement du doctorat**						
Aucun financement	86,7%	6,6%	6,5%	0%	100%	45
MRT	52,7%	38,0%	9,5%	0%	100%	129
CIFRE	93,2%	2,3%	4,5%	0%	100%	44
BDI CNRS	72,5%	22,5%	2,5%	2,5%	100%	40

\* Fourni pour information ; non valide statistiquement.

\*\* Seuls les éléments les plus représentés dans la population figurent dans le tableau.

Source : OFIP-Lille 1 (Docteurs 2006, 2007 et 2008)

Tableau 3bis : Situation professionnelle 30 mois après l'obtention du doctorat selon le cumul de promotions

- Docteurs de nationalité française -

Situation professionnelle	En emploi	Recherche d'un emploi	Autre situation	Total	Effectif
Cumul de promotions					
2006, 2007, 2008	93%	6,5%	0,5%	100%	377
2003, 2004, 2005	91,5%	8%	0,5%	100%	385
2000, 2001, 2002	92%	7%	1%	100%	506

Source : OFIP-Lille 1 (Docteurs 2006, 2007 et 2008)

## **II – Emploi exercé 30 mois après l’obtention du doctorat**

☞ 55% des docteurs de nationalité française en emploi 30 mois (en moyenne) après l’obtention d’un doctorat à Lille 1 en 2006, 2007 ou 2008 sont devenus enseignants et/ou chercheurs (titulaires ou non). 36% sont devenus cadres techniques ou ingénieurs du secteur privé (ou associatif) ; notons que 28% des cadres techniques ou ingénieurs (données non représentées) déclarent que leur emploi ne comporte pas d’activité de recherche (ce que ne regrettent pas les 2/3 des intéressés).

☞ 27% des docteurs sont enseignants de l’enseignement supérieur ; 25% le sont comme titulaires (i.e. maîtres de conférences) ou en CDI dans l’enseignement supérieur privé ou étranger.

☞ 25% des docteurs sont chercheurs de la recherche publique (en France surtout mais aussi à l’étranger dans le cadre de « post-docs ») ; seuls 3% le sont comme titulaires.

☞ La catégorie d’emploi la plus représentée parmi les docteurs 2006, 2007 ou 2008 des disciplines scientifiques est celle des cadres techniques et des ingénieurs (41%). Parmi les docteurs des disciplines scientifiques, les docteurs de SVST se distinguent des docteurs de SSM et de STSI en étant les moins nombreux à devenir cadres techniques ou ingénieurs dans le secteur privé (26% contre 45% environ des docteurs de SSM et STSI) et les plus nombreux à devenir chercheurs contractuels (« post-docs » en particulier) de la recherche publique (45% contre environ 20% des docteurs de SSM et STSI).

☞ La catégorie d’emploi la plus représentée parmi les docteurs 2006, 2007 ou 2008 des disciplines de SES est celle des maîtres de conférences (et assimilés) (49%). Huit docteurs sur dix de ces disciplines travaillent comme enseignants (surtout du supérieur mais aussi, pour 16%, du secondaire) ou chercheurs (titulaires ou, surtout, contractuels).

☞ Très peu de différences existent entre les hommes et les femmes quant aux emplois qu’ils occupent 30 mois (en moyenne) après l’obtention de leur doctorat. On note donc que près d’un tiers des femmes sont devenus cadres techniques ou ingénieurs.

☞ 65% des docteurs titulaires d’un DEA ou d’un Master recherche exercent des fonctions d’enseignants ou de chercheurs de la recherche publique, 28% sont devenus cadres techniques ou ingénieurs. Le constat est presque inverse pour les docteurs titulaires d’un titre d’école d’ingénieurs : 55% sont devenus cadres techniques ou ingénieurs et 41% exercent des fonctions d’enseignants ou de chercheurs de la recherche publique.

☞ Les docteurs qui ont bénéficié d’une Convention Industrielle de Formation par le Recherche (CIFRE) pour réaliser leur doctorat présentent le moins de diversité dans leurs catégories d’emploi : 85% d’entre eux sont devenus cadres techniques ou ingénieurs du secteur privé (ou associatif).

A contrario, les docteurs qui n’ont pas bénéficié d’un financement pour réaliser leur doctorat sont ceux qui présentent le plus de diversité dans leurs catégories d’emploi : un tiers sont devenus maîtres de conférences (ou assimilés), 17% sont devenus cadres techniques ou ingénieurs du secteur privé et, ce qui fait leur spécificité, respectivement 17% et 15% sont devenus (ou, souvent, ou continuer d’être) enseignants de l’enseignement secondaire ou cadre de la fonction publique (hors enseignement et recherche).

Tableau 4 : Catégorie d'emploi exercé 30 mois après la soutenance

- Docteurs 2006, 2007 et 2008 de nationalité française -

Catégorie professionnelle	MC	CT	CC	PC	PS	CFp	CA	CTI	PI	Total	Effect.
Ensemble	25%	3%	22%	2%	5%	4%	2%	36%	1%	100%	349
Discipline SISE											
SSM	17%	5%	21%	4%	6%	4%	2%	40%	1%	100%	106
STSI	24%	3%	18%	1%	3%	3%	1%	47%	0%	100%	147
SVST	19%	0%	45%	0%	4%	2%	2%	26%	2%	100%	53
S/total sciences	21%	3%	24%	2%	4%	3%	2%	41%	1%	100%	306
SHS*	40%	4%	16%	0%	24%	12%	0%	4%	0%	100%	25
SEG*	61%	0%	0%	6%	6%	5%	17%	0%	5%	100%	18
S/total SES	49%	2%	10%	2%	16%	9%	7%	2%	2%	100%	43
Genre											
Homme	22%	4%	21%	2%	5%	4%	3%	38%	1%	100%	240
Femme	27%	3%	25%	2%	5%	5%	1%	32%	0%	100%	109
Type Bac+5**											
DEA Master recherche	28%	4%	25%	2%	6%	4%	2%	28%	1%	100%	196
École d'ingénieurs	20%	2%	16%	1%	2%	3%	1%	55%	0%	100%	114
Financement du doctorat**											
Aucun financement	33%	5%	5%	3%	17%	15%	5%	17%	0%	100%	40
MRT	32%	3%	32%	3%	1%	2%	1%	26%	0%	100%	117
CIFRE	0%	0%	2%	0%	0%	5%	5%	85%	2%	100%	41
BDI CNRS	28%	8%	18%	0%	5%	3%	0%	38%	0%	100%	39

MC : maîtres de conférences et assimilés (enseignant/chercheur enseignement sup. privé et sup. étranger)

CT : chercheurs de la recherche publique titulaires et assimilés

CC : chercheurs contractuels de la recherche publique et « post-doc »

PC : professeurs contractuels de l'enseignement sup. et ATER

PS : professeurs de l'enseignement secondaire

CFp : cadres de la fonction publique (hors enseignement sup. et recherche)

CA : cadres administratifs, commerciaux, formation, etc. du secteur privé (et associatif)

CTI : cadres techniques et ingénieurs du secteur privé (et associatif)

PI : professions intermédiaires (tous secteurs)

\* Fourni pour information ; non valide statistiquement.

\*\* Seuls les éléments les plus représentés dans la population figurent dans le tableau.

Source : OFIP-Lille 1 (Docteurs 2006, 2007 et 2008)

☞ Au fil des études, un mouvement d'**érosion** de deux catégories semble apparaître : la catégorie **des maîtres de conférences** (et des personnels assimilés de l'enseignement supérieur privé et étranger) d'une part (-6 points, cf. tableau 4bis) **et** celle **des chercheurs titulaires de la recherche publique** (et personnels assimilés) d'autre part (-7 points). Cette érosion se fait **au bénéfice** de deux autres catégories : celle **des chercheurs contractuels de la recherche publique** et des « post-docs » d'une part (+7 points) **et**, surtout, celle **des cadres techniques et des ingénieurs du secteur privé** (et associatif) d'autre part (+13 points).

Tableau 4bis : Catégorie d'emploi exercé 30 mois après la soutenance

- Docteurs de nationalité française -

Catégorie professionnelle	MC	CT	CC	PC	PS	CFp	CA	CTI	PI	Total	Effect.
Cumul de promotions											
2006, 2007, 2008	25%	3%	22%	2%	5%	4%	2%	36%	1%	100%	349
2003, 2004, 2005	26%	7%	18%	8%	5%	2%	8%	24%	2%	100%	351
2000, 2001, 2002	31%	10%	15%	6%	6%	3%	4%	23%	2%	100%	466

MC : maîtres de conférences et assimilés (enseignant/chercheur enseignement sup. privé et sup. étranger)

CT : chercheurs de la recherche publique titulaires et assimilés

CC : chercheurs contractuels de la recherche publique et « post-doc »

PC : professeurs contractuels de l'enseignement sup. et ATER

PS : professeurs de l'enseignement secondaire

CFp : cadres de la fonction publique (hors enseignement sup. et recherche)

CA : cadres administratifs, commerciaux, formation, etc. du secteur privé (et associatif)

CTI : cadres techniques et ingénieurs du secteur privé (et associatif)

PI : professions intermédiaires (tous secteurs)

Source : OFIP-Lille 1 (Docteurs 2006, 2007 et 2008)

☞ Une partie au moins de ces évolutions s'explique par la **part plus importante** au sein des docteurs de nationalité française ayant répondu à nos enquêtes **des docteurs également titulaires d'un titre d'école d'ingénieurs (ou, exceptionnellement, de commerce)** : ces derniers représentaient 21% des docteurs 2000, 2001 et 2002, 23% des docteurs 2003, 2004 et 2005 et 29% des docteurs 2006, 2007 et 2008.

Tableau 4ter : évolution du type de diplôme Bac+5 obtenu selon la filière du doctorat

- Docteurs de nationalité française -

Type dipl. Bac+5	SSM			STSI			SVST			SHS SEG		
	Pr.1	Pr.2	Pr.3	Pr.1	Pr.2	Pr.3	Pr.1	Pr.2	Pr.3	Pr.1	Pr.2	Pr.3
Promotions												
DEA/Master recherche	77%	75%	49%	60%	57%	49%	94%	95%	85%	92%	90%	83%
École d'ingénieurs	23%	25%	45%	39%	41%	45%	4%	5%	3%	4%	4%	2%
Autre	0%	0%	6%	1%	2%	6%	2%	0%	12%	4%	6%	15%

Pr.1 : docteurs 2000, 2001, 2002

Pr.2 : docteurs 2003, 2004, 2005

Pr.3 : docteurs 2006, 2007, 2008

Source : OFIP-Lille 1 (Docteurs 2006, 2007 et 2008)



### **III – Secteur d'emploi 30 mois après l'obtention du doctorat**

☞ **55% des docteurs** de nationalité française en emploi 30 mois (en moyenne) après l'obtention d'un doctorat à Lille 1 en 2006, 2007 ou 2008 **exercent leur emploi dans le secteur public** (État essentiellement, mais aussi collectivités locales). 38% des docteurs en emploi travaillent dans le secteur privé.

**Le taux de docteurs en emploi dans le secteur privé augmente continuellement** et est de 12 points supérieurs à celui des docteurs 2000, 2001 et 2002.

☞ La moitié des docteurs des disciplines scientifiques travaillent dans le secteur public, 43% d'entre eux travaillent dans le secteur privé. Parmi les docteurs de sciences, ceux de SVST se distinguent en travaillant significativement plus que les autres dans le secteur public. Les docteurs de SES travaillent très majoritairement (80%) dans le secteur public.

☞ Les hommes travaillent un peu plus fréquemment que les femmes dans le secteur privé (40% contre 34%) ; a contrario, les femmes travaillent davantage dans le secteur public (59% contre 53%).

☞ Les docteurs également diplômés d'une école d'ingénieurs travaillent majoritairement (53%) dans le secteur privé, au contraire des docteurs titulaires d'un DEA ou d'un master recherche qui travaillent majoritairement (61%) dans le secteur public.

☞ 30 mois après l'obtention de leur doctorat, 84% des docteurs en emploi qui ont bénéficié d'une Convention Industrielle de Formation par la Recherche (CIFRE) travaillent dans le secteur privé ; cette part est 3 fois supérieure à celle rencontrée parmi les docteurs « allocataires » (MRT) et presque 5 fois supérieure à celle rencontrée pour les docteurs qui n'ont pas bénéficié d'un financement pour réaliser leur doctorat.

Tableau 5 : Secteur d'emploi 30 mois après la soutenance

- Docteurs 2006, 2007 et 2008 de nationalité française -

Secteur d'emploi	Public	Privé	Associatif***	Total	Effectif
Ensemble	55%	38%	7	100%	343
Discipline SISE					
SSM	52%	42%	6%	100%	104
STSI	48%	44%	8%	100%	147
SVST	62%	36%	2%	100%	52
S/total sciences	51%	43%	6%	100%	303
SHS*	91%	4,5%	4,5%	100%	23
SEG*	65%	12%	23%	100%	17
S/total SES	80%	7,5%	12,5%	100%	40
Genre					
Homme	53%	40%	7%	100%	238
Femme	59%	34%	7%	100%	105
Type Bac+5**					
DEA Master recherche	61%	33%	6%	100%	191
École d'ingénieurs	36%	53%	11%	100%	113
Financement du doctorat**					
Aucun financement	62,5%	17,5%	20%	100%	40
MRT	66%	28%	6%	100%	117
CIFRE	14%	83,5%	2,5%	100%	42
BDI CNRS	50%	39,5%	10,5%	100%	38

\* Fourni pour information ; non valide statistiquement.

\*\* Seuls les éléments les plus représentés dans la population figurent dans le tableau.

\*\*\* Y compris enseignement sup. privé.

Source : OFIP-Lille 1 (Docteurs 2006, 2007 et 2008)

Tableau 5bis : Secteur d'emploi 30 mois après l'obtention du doctorat selon le cumul de promotions

- Docteurs de nationalité française -

Secteur d'emploi	Public	Privé	Associatif***	Total	Effectif
Cumul de promotions					
2006, 2007, 2008	55%	38%	7%	100%	343
2003, 2004, 2005	63%	30	7%	100%	349
2000, 2001, 2002	69%	26%	5%	100%	566

Source : OFIP-Lille 1 (Docteurs 2006, 2007 et 2008)

#### **IV – Lieu d'emploi 30 mois après l'obtention du doctorat**

☞ 40% des docteurs de nationalité française en emploi 30 mois (en moyenne) après l'obtention d'un doctorat à Lille 1 en 2006, 2007 ou 2008 travaillent dans la région Nord Pas-de-Calais. 8 sur 10 de ces docteurs en emplois dans la région Nord Pas-de-Calais travaillent dans la métropole lilloise (on rappelle que celle-ci concentre la moitié des entreprises de la région et contribue pour plus de la moitié à son PIB).

Près d'un docteur sur cinq est en emploi à l'étranger 30 mois après l'obtention du doctorat.

☞ La majorité (62%) des docteurs des disciplines scientifiques travaillent en dehors de la région Nord Pas-de-Calais ; en dehors de cette région ils se répartissent à parts égales entre la région parisienne, les autres régions de France et l'étranger.

☞ La majorité (57%) des docteurs de SES travaillent dans la région Nord Pas-de-Calais (et essentiellement dans la métropole lilloise) ; parmi les docteurs 2006, 2007 et 2008 aucun ne travaillent à l'étranger et presque aucun en région parisienne.

☞ 47% des docteurs titulaires d'un DEA ou d'un master recherche travaillent dans la région Nord Pas-de-Calais (et essentiellement dans la métropole lilloise) ; 43% des docteurs également titulaires d'un diplôme d'école d'ingénieurs travaillent en France dans une région autre que le Nord Pas-de-Calais (près d'un sur quatre de ces « docteurs ingénieurs » sont en emploi à l'étranger 30 mois après l'obtention de leur doctorat).

☞ 80% des docteurs qui n'ont pas bénéficié d'un financement pour réaliser leur doctorat travaillent dans la région Nord Pas-de-Calais ; ce sont les seuls à travailler dans des proportions significatives hors de la métropole lilloise (14%) et dans le Pas-de-Calais (24%).

Parmi les docteurs qui ont bénéficié d'un financement, on remarque en particulier que les anciens « allocataires » (MRT) sont les plus nombreux à travailler dans la métropole lilloise (35%), contrairement à ceux qui ont bénéficié d'une Convention Industrielle de Formation par le Recherche (CIFRE) qui sont ceux qui travaillent le moins dans la région Nord Pas-de-Calais (19%) et ceux qui travaillent le plus (sept sur dix) dans les autres régions françaises (région parisienne comprise).

☞ La moitié des docteurs qui sont devenus maîtres de conférences travaillent dans la seule métropole lilloise. Logiquement, La moitié des docteurs qui exercent des fonctions de chercheurs contractuels (« post-doc » essentiellement) travaillent à l'étranger. Les docteurs devenus cadres techniques ou ingénieurs du secteur privé travaillent pour moitié en France en dehors de la région Nord Pas-de-Calais.

Tableau 6 : Lieu d'emploi 30 mois après la soutenance

- Docteurs 2006, 2007 et 2008 de nationalité française -

Lieu d'emploi	Métrop. lilloise	Autre Nord	Pas- de- Calais	Région paris.	Autre région France	Étranger	Total	Effect.
Ensemble	32%	3%	5%	18%	24%	18%	100%	331
Discipline SISE								
SSM	25%	5%	7%	22%	16%	25%	100%	101
STSI	36%	1%	3%	15%	27%	18%	100%	139
SVST	28%	10%	2%	25%	20%	15	100%	51
S/total sciences	31%	3%	4%	20%	22%	20%	100%	291
SHS*	30%	4%	17%	4%	44%	0	100%	23
SEG*	59%	0%	6%	6%	29%	0%	100%	17
S/total SES	43%	2%	12%	5%	38%	0%	100%	40
Genre								
Homme	35%	4%	6%	15%	24%	16%	100%	227
Femme	26%	4%	2%	24%	23%	21%	100%	105
Type Bac+5**								
DEA Master recherche	37%	4%	6%	18%	22%	13%	100%	186
École d'ingénieurs	28%	2%	4%	19%	24%	23%	100%	109
Financement du doctorat**								
Aucun financement	41%	14%	24%	5%	8%	8%	100%	37
MRT	35%	4%	1%	17%	23%	20%	100%	115
CIFRE	17%	0%	2%	25%	46%	10%	100%	41
BDI CNRS	25%	3%	3%	23%	26%	20%	100%	35
Catég. professionnelle**								
Maîtres de conférences***	50%	6%	0%	12%	32%	0%	100%	80
Chercheurs contractuels	21%	1%	0%	11%	18	49%	100%	73
Cadres tech. et ingénieurs	29%	3%	4%	28%	21%	15%	100%	121

\* Fourni pour information ; non valide statistiquement.

\*\* Seuls les éléments les plus représentés dans la population figurent dans le tableau.

\*\*\* Maîtres de conférences et personnels assimilés de l'enseignement sup. privé et de l'enseignement sup. étranger.

Source : OFIP-Lille 1 (Docteurs 2006, 2007 et 2008)

Au fil des études, deux tendances continues semblent apparaître parmi les docteurs en emploi 30 mois après l'obtention du doctorat :

- la part des docteurs en emploi dans la région parisienne ne cesse d'augmenter (+8 points entre les docteurs 2000, 2001 et 2002 et les derniers étudiés et, surtout, une proportion qui double presque) ; cette tendance est la conséquence logique de l'augmentation de la part des docteurs salariés du secteur privé comme cadres techniques et ingénieurs et du fait que les entreprises qui ont des activités de recherche et développement susceptibles de mobiliser des docteurs sont sensiblement plus nombreuses en région parisienne qu'en région Nord Pas-de-Calais.

- La part des docteurs en emploi à l'étranger ne cesse d'augmenter (+8 points entre les docteurs 2000, 2001 et 2002 et les derniers étudiés et, surtout, une proportion qui double presque).

Tableau 6bis : Lieu d'emploi 30 mois après l'obtention du doctorat  
selon le cumul de promotions

- Docteurs de nationalité française -

Lieu d'emploi	Métrop. lilloise	Autre Nord	Pas- de- Calais	Région paris.	Autre région France	Étranger	Total	Effect.
Cumul de promotions								
2006, 2007, 2008	32%	3%	5%	18%	24%	18%	100%	331
2003, 2004, 2005	42%	5%	2%	15%	23%	12%	100%	312
2000, 2001, 2002	42%	6%	6%	10%	26%	10%	100%	466

Source : OFIP-Lille 1 (Docteurs 2006, 2007 et 2008)

## **V – Salaire net mensuel 30 mois après l’obtention du doctorat**

*N.B. : les indicateurs présentés sont calculés auprès des personnes en emploi à temps plein (98,5% des docteurs en emploi) en France ; les primes et avantages sont inclus dans la mesure de leur déclaration ; les indicateurs tiennent compte d’un nombre de mois de salaire éventuellement supérieur à 12.*

☞ Parmi des docteurs de nationalité française en emploi, en France, 30 mois (en moyenne) après l’obtention d’un doctorat à Lille 1 en 2006, 2007 ou 2008 le salaire net mensuel moyen est de 2250 euros et le salaire médian<sup>4</sup> est de 2180 euros.

☞ Le salaire médian des docteurs des filières scientifiques est très légèrement inférieur à celui des docteurs des SES, mais parmi ces derniers l’écart-type est très élevé<sup>5</sup> (780 euros contre 415 euros pour les docteurs de sciences).

☞ Les indicateurs de salaire net mensuel des hommes sont légèrement supérieurs à ceux des femmes (+100 euros environ) ; cet écart est plus important parmi les cadres techniques et ingénieurs (+300 euros en faveur des hommes – données non représentées).

☞ Le salaire médian des docteurs qui ont bénéficié d’une convention industrielle de formation par la recherche (CIFRE) est le plus élevé observé (parmi les indicateurs significatifs) : 2450 euros. Ce constat est directement lié à celui fait auprès des docteurs devenus des cadres techniques et ingénieurs, qui présentent également le salaire le médian le plus élevé (2400 euros). Ces constats se prolongent :

- au niveau du secteur d’emploi (+300 euros pour les salariés du secteur privé par rapport à ceux du secteur public).

- au niveau du lieu d’emploi (+270 euros au profit des salariés de la région parisienne par rapport à ceux employés dans la métropole lilloise).

---

<sup>4</sup> Le salaire médian divise la population en deux : la moitié des personnes gagne moins que le salaire médian, l’autre moitié gagne plus que le salaire médian. L’intérêt principal de cet indicateur est qu’il n’est pas influencé par les extrêmes contrairement au salaire moyen.

<sup>5</sup> L’écart-type représente l’écart moyen au salaire moyen ; plus il est élevé plus la dispersion des salaires autour du salaire moyen est élevée, plus l’écart type est faible plus les salaires sont homogènes autour du salaire moyen.

Tableau 7 : indicateurs du salaire net mensuel exercé 30 mois après la soutenance

- Docteurs 2006, 2007 et 2008 de nationalité française en emploi en France -

Indicateurs du salaire	Moyenne	Médiane	Écart type	Effectif
Ensemble	2250	2180	490	231
Discipline SISE				
SSM	2230	2220	460	70
STSI	2280	2250	370	95
SVST	2000	1980	370	33
S/total sciences	2200	2150	420	199
SHS*	2250	2200	520	18
SEG*	2680	2400	985	14
S/total SES	2440	2200	775	32
Genre				
Homme	2280	2200	490	162
Femme	2170	2100	480	69
Type Bac+5**				
DEA Master recherche	2200	2250	500	137
École d'ingénieurs	2300	2250	440	75
Financement du doctorat**				
Aucun financement*	2690	2400	835	24
MRT	2100	2090	390	82
CIFRE	2420	2450	370	33
BDI CNRS*	2200	2100	420	27
Catég. professionnelle**				
Maîtres de conférences***	2100	2100	270	64
Chercheurs contractuels	2000	2000	280	33
Cadres tech. et ingénieurs	2400	2400	390	93
Secteur d'emploi**				
Public	2100	2000	420	113
Privé	2400	2400	450	92
Lieu d'emploi**				
Métropole lilloise	2100	2020	415	88
Région parisienne	2300	2290	500	51
Autre région de France	2280	2200	425	70

\* Fourni pour information ; non valide statistiquement.

\*\* Seuls les éléments les plus représentés dans la population figurent dans le tableau.

\*\*\* Maîtres de conférences et personnels assimilés de l'enseignement sup. privé et de l'enseignement sup. étranger.

Source : OFIP-Lille 1 (Docteurs 2006, 2007 et 2008)

## **VI – Jugements portés sur l'emploi exercé 30 mois après l'obtention du doctorat**

### **VI.1 Jugement global**

☞ 93% des docteurs de nationalité française en emploi 30 mois (en moyenne) après l'obtention d'un doctorat à Lille 1 en 2006, 2007 ou 2008 déclarent être « tout à fait satisfaits » (53%) ou « satisfaits » de leur emploi.

Si le pourcentage de docteurs qui se déclarent « pas satisfaits » de leur emploi est globalement faible (7%), ce pourcentage est significativement plus élevé :

- parmi les docteurs des SES que parmi ceux des sciences (12% contre 7%) ;
- parmi les docteurs titulaires d'un DEA ou d'un Master recherche que parmi ceux titulaires d'un diplôme d'école d'ingénieurs (12% contre 1%) ;
- parmi les chercheurs contractuels (dont les « post-docs ») que parmi les maîtres de conférences (et personnels assimilés) (12% contre 2%). Ces chercheurs contractuels sont paradoxalement ceux qui se déclarent le plus « tout à fait satisfaits » (88%) et le plus « pas satisfaits » (12%).

Les docteurs qui ne bénéficiaient pas d'un financement pour réaliser leur doctorat sont ceux qui se déclarent le moins « tout à fait satisfaits » de leur emploi (38%) et les seuls à majoritairement (55%) se déclarer « satisfaits ».

On note (données non représentées) que les docteurs dont le métier ne comporte pas d'activité de recherche sont moins « tout à fait satisfaits » de leur emploi que ceux dont le métier comporte des activités de recherche (respectivement 42% et 56%) ; ils sont également davantage « pas satisfaits » (respectivement 12,5% contre 6,5%).



Tableau 8 : Satisfaction portée sur l'emploi exercé 30 mois après la soutenance

- Docteurs 2006, 2007 et 2008 de nationalité française -

Satisfaction globale	Tout à fait satisfait	Satisfait	Pas satisfait	Total	Effectif
Ensemble	53%	40%	7%	100%	263
Discipline SISE					
SSM	58%	36%	6%	100%	81
STSI	48%	44%	8%	100%	109
SVST	49%	46%	5%	100%	39
S/total sciences	52%	41%	7%	100%	229
SHS*	55%	30%	15%	100%	20
SEG*	71%	22%	7%	100%	14
S/total SES	62%	27%	12%	100%	34
Genre					
Homme	54%	37%	9%	100%	183
Femme	52%	44%	4%	100%	79
Type Bac+5**					
DEA Master recherche	51%	37%	12%	100%	148
École d'ingénieurs	58%	41%	1%	100%	95
Financement du doctorat**					
Aucun financement*	38%	55%	7%	100%	29
MRT	53%	40%	7%	100%	88
CIFRE	56%	36%	8%	100%	36
BDI CNRS	51%	46%	3%	100%	35
Catég. professionnelle**					
Maîtres de conférences***	65%	33%	2%	100%	57
Chercheurs contractuels	88%	0%	12%	100%	46
Cadres tech. et ingénieurs	54%	42%	4%	100%	114
Secteur d'emploi**					
Public	54%	37%	9%	100%	121
Privé	55%	38%	7%	100%	117
Lieu d'emploi**					
Métropole lilloise	52%	40%	8%	100%	87
Région parisienne	55%	41%	4%	100%	51
Autre région de France	54%	39%	7%	100%	61
Étranger	59%	38%	3%	100%	32

\* Fourni pour information ; non valide statistiquement.

\*\* Seuls les éléments les plus représentés dans la population figurent dans le tableau.

\*\*\* Maîtres de conférences et personnels assimilés de l'enseignement sup. privé et de l'enseignement sup. étranger.

Source : OFIP-Lille 1 (Docteurs 2006, 2007 et 2008)

## VI.2 Jugements détaillés

☞ Dans le travail exercé 30 mois après l'obtention du doctorat, l'autonomie et les relations avec les collègues sont les deux points majeurs de satisfaction (plus de 60% de « très satisfaits » ou de « satisfaits »). A contrario, les perspectives de carrière et le salaire perçu sont les deux points majeurs d'insatisfaction (35% environ de « peu satisfaits » ou de « pas satisfaits »).

☞ Les docteurs de SES sont moins satisfaits (« peu » ou « pas ») que les docteurs de sciences de leur autonomie dans le travail et de la part de travaux de recherche que comporte leur emploi. A contrario, les docteurs de sciences sont moins satisfaits que ceux de SES de leur lieu d'emploi.

Tableau 9 : Satisfaction portée sur différents aspects de l'emploi exercé 30 mois après la soutenance

- Docteurs 2006, 2007 et 2008 de nationalité française -

Satisfaction	Très satisfait	Satisfait	Peu satisfait	Pas satisfait	Total	Effectif
Ensemble						
Autonomie	33%	59%	4%	4%	100%	287
Part travaux de recherche	17%	58%	16%	9%	100%	281
Salaire	9%	56%	22%	13%	100%	290
Lieu d'emploi	21%	63%	11%	5%	100%	288
Perspectives de carrière	14%	50%	25%	11%	100%	289
Relations avec collègues	35%	60%	4%	1%	100%	290
Sciences						
Autonomie	35%	58%	4%	3%	100%	252
Part travaux de recherche	19%	59%	15%	7%	100%	243
Salaire	9%	56%	22%	13%	100%	255
Lieu d'emploi	22%	61%	12%	5%	100%	254
Perspectives de carrière	13%	49%	27%	11%	100%	253
Relations avec collègues	37%	59%	3%	1%	100%	254
SES						
Autonomie	20%	63%	6%	11%	100%	35
Part travaux de recherche	3%	55%	21%	21%	100%	38
Salaire	9%	54%	23%	14%	100%	35
Lieu d'emploi	21%	73%	6%	0%	100%	34
Perspectives de carrière	16%	53%	16%	14%	100%	36
Relations avec collègues	19%	72%	6%	3%	100%	36

Source : OFIP-Lille 1 (Docteurs 2006, 2007 et 2008)

☞ 30 mois après l'obtention du doctorat, les docteurs devenus maîtres de conférences (et personnels assimilés) se montrent avant tout insatisfaits (« peu ou pas satisfaits ») de leur salaire ; près d'un sur quatre déclare également être insatisfait de la part de travaux de recherche que comporte leur emploi.

☞ 66% des docteurs qui, 30 mois après l'obtention de leur doctorat, sont chercheurs contractuels (et « post-docs ») se disent avant tout insatisfaits (« peu ou pas satisfaits ») de leurs perspectives de carrières.

☞ 30 mois après l'obtention du doctorat, les docteurs devenus cadres techniques ou ingénieurs se montrent avant tout insatisfaits (« peu ou pas satisfaits ») de la part de travaux de recherche que comporte leur emploi. A contrario, ces docteurs sont, de loin (44%), les plus nombreux à se déclarer « très satisfaits » des relations qu'ils ont avec leurs collègues.

Tableau 9bis : Satisfaction portée sur différents aspects de l'emploi exercé 30 mois après la soutenance selon la catégorie d'emploi

- Docteurs 2006, 2007 et 2008 de nationalité française -

Satisfaction	Très satisfait	Satisfait	Peu satisfait	Pas satisfait	Total	Effectif
<b>Maîtres de conférences*</b>						
Autonomie	32%	60%	2%	6%	100%	66
Part travaux de recherche	10%	66%	19%	5%	100%	67
Salaire	3%	48%	26%	23%	100%	65
Lieu d'emploi	28%	64%	6%	2%	100%	65
Perspectives de carrière	14%	66%	14%	6%	100%	64
Relations avec collègues	28%	67%	3%	2%	100%	67
<b>Chercheurs contractuels**</b>						
Autonomie	21%	67%	5%	6%	100%	58
Part travaux de recherche	23%	73%	2%	2%	100%	56
Salaire	7%	65%	22%	6%	100%	60
Lieu d'emploi	17%	70%	10%	3%	100%	59
Perspectives de carrière	7%	27%	38%	28%	100%	60
Relations avec collègues	29%	66%	3%	2%	100%	58
<b>Cadres techn. &amp; ingénieurs</b>						
Autonomie	40%	55%	3%	2%	100%	114
Part travaux de recherche	21%	50%	17%	12%	100%	110
Salaire	11%	57%	23%	9%	100%	117
Lieu d'emploi	18%	62%	14%	6%	100%	116
Perspectives de carrière	14%	56%	23%	7%	100%	114
Relations avec collègues	44%	52%	4%	0%	100%	117

\* Maîtres de conférences et personnels assimilés de l'enseignement sup. privé et de l'enseignement sup. étranger.

\*\* Et « post-docs ».

Source : OFIP-Lille 1 (Docteurs 2006, 2007 et 2008)



Chapitre 3

**PROCESSUS D'INSERTION PROFESSIONNELLE**

## I – Évolution des situations de l'ensemble des docteurs

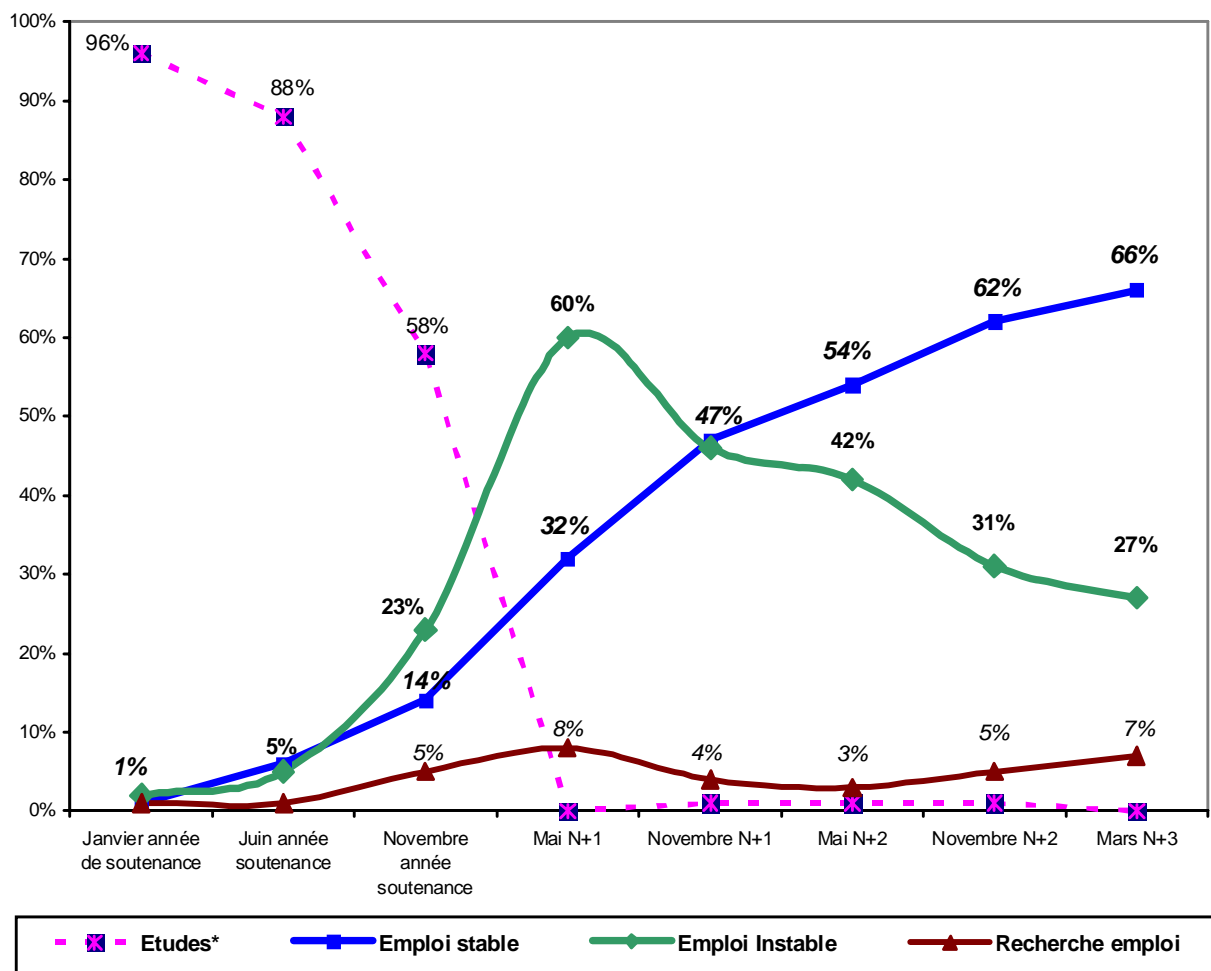
☞ Le taux de situation d'emploi stable (statut de fonctionnaire ou CDI) croît de manière constante au fil du temps, même si sa progression est plus marquée durant la première année après l'obtention du doctorat.

☞ Le taux de situation d'emploi instable (statut de contractuel ou CDD) évolue de manière irrégulière au fil du temps : au cours de l'année de soutenance (et donc au fur et à mesure des soutenances) ce taux croît fortement avant de décroître progressivement.

☞ Après l'année de soutenance, le taux de situation de recherche emploi évolue entre 3% et 8% de manière chaotique.

Graphes n°1 : Évolution des situations des docteurs

- Docteurs 2006, 2007 et 2008 de nationalité française -



\* situation d'études et d'études et d'emploi tant que le doctorat n'est pas obtenu

Source : OFIP-Lille 1 (Docteurs 2006, 2007 et 2008)

## II – Évolution des situations d'emplois stables (parmi toutes les situations)

☞ Le taux de situation d'emploi stable (statut de fonctionnaire ou CDI) évolue de façon assez similaire pour les docteurs de SSM et de STSI, même si ces derniers bénéficient toujours d'un taux plus important d'emplois stables (environ +15% par rapport aux docteurs SSM)

☞ Les docteurs de SVST se singularisent par une évolution (très) lente des situations d'emplois stables (du fait essentiellement de l'importance des « post-docs »)

☞ Les docteurs SHS et SEG connaissent les taux les plus élevés d'emplois stables la première année après la soutenance du fait de la part conséquente de situation d'emploi durant le temps de réalisation du doctorat.

Tableau 10 : Évolution de la situation d'emploi stable – ensemble des docteurs

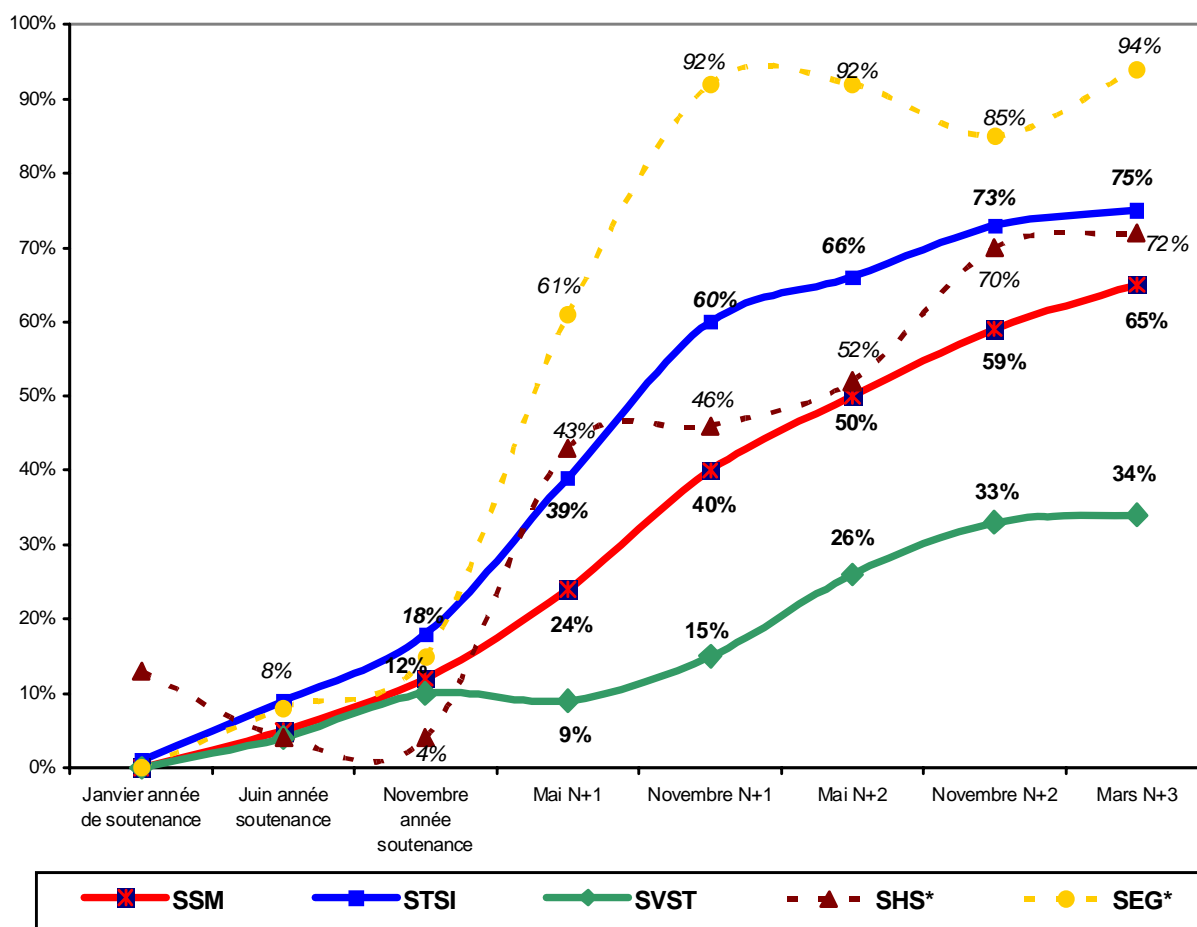
- Docteurs 2006, 2007 et 2008 de nationalité française -

Juin année soutenance	Nov. année soutenance	Mai année N+1	Novembre année N+1	Mai année N+2	Novembre année N+2	Mars N+3
6,5%	14%	31%	47%	54%	62%	66%

Source : OFIP-Lille 1 (Docteurs 2006, 2007 et 2008)

Graphes n°2 : Évolution de la part de situation d'emplois stables

- Docteurs 2006, 2007 et 2008 de nationalité française -



\* Effectifs faibles

Source : OFIP-Lille 1 (Docteurs 2006, 2007 et 2008)

### III – Évolution des situations d'emplois instables (parmi toutes les situations)

Les évolutions observées du taux d'emploi instable (statut de contractuel ou CDD) présentent des formes similaires mais des amplitudes différentes : un pic d'emplois instables est atteint 6 mois environ après la fin de l'année (civile) de soutenance, avant que le taux d'emplois instables ne décroisse régulièrement.

Les docteurs de SVST se singularisent en ayant, d'une part, le taux le plus important d'emplois instables et, d'autre part, en étant les seuls docteurs à conserver pendant les 18 mois qui suivent l'année de soutenance un taux d'emplois instables très élevé.

Tableau 11 : Évolution de la situation d'emploi instable – ensemble des docteurs

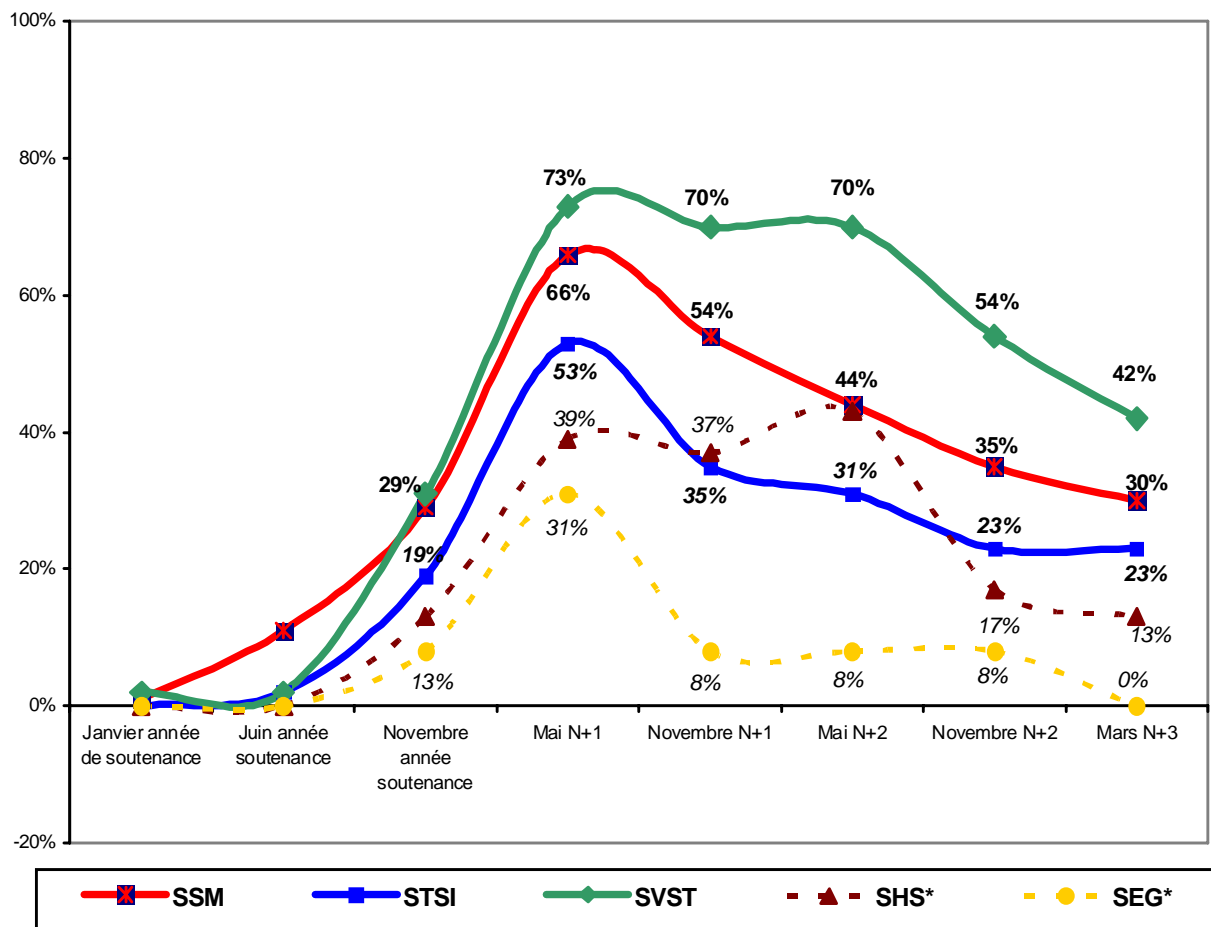
- Docteurs 2006, 2007 et 2008 de nationalité française -

Jun année soutenance	Nov. année soutenance	Mai année N+1	Novembre année N+1	Mai année N+2	Novembre année N+2	Mars N+3
5%	23%	58%	46%	32%	31%	27%

Source : OFIP-Lille 1 (Docteurs 2006, 2007 et 2008)

Graph n°3 : Évolution de la part de situation d'emplois instables

- Docteurs 2006, 2007 et 2008 de nationalité française -



\* Effectifs faibles

Source : OFIP-Lille 1 (Docteurs 2006, 2007 et 2008)



## IV – Évolution des situations de recherche d'emploi (parmi toutes les situations)

☞ Le taux de recherche d'emploi (quasi équivalent au taux de chômage) évolue globalement de manière discontinue au fil du temps.

☞ Les docteurs de SVST se distinguent des autres docteurs scientifiques par une courbe faite de mouvements de hausse et de baisse importants et par le taux important de recherche d'emploi observé 30 mois (en moyenne) après l'obtention du doctorat.

☞ Les docteurs de SHS présentent une courbe assez similaire à celle des docteurs de SVST mais les données sont peu significatives.

Tableau 12 : Évolution de la situation de recherche d'emploi – ensemble des docteurs

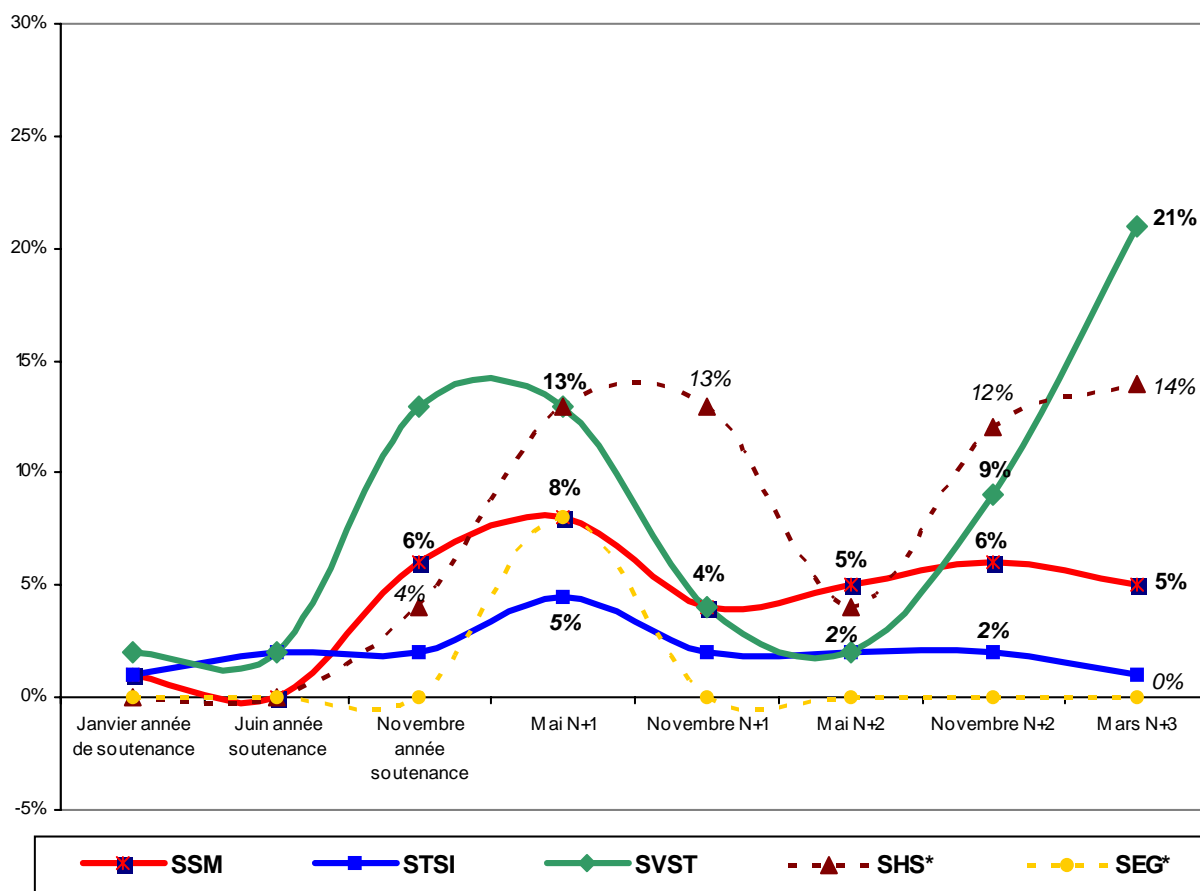
- Docteurs 2006, 2007 et 2008 de nationalité française -

Jun année soutenance	Nov. année soutenance	Mai année N+1	Novembre année N+1	Mai année N+2	Novembre année N+2	Mars N+3
1,5%	5,5%	8%	4%	3%	5,5%	6,5%

Source : OFIP-Lille 1 (Docteurs 2006, 2007 et 2008)

Graphe n°4 : Évolution de la part de situation de recherche emploi

- Docteurs 2006, 2007 et 2008 de nationalité française -



\* Effectifs faibles

Source : OFIP-Lille 1 (Docteurs 2006, 2007 et 2008)

## **V – Temps de recherche du premier emploi**

☞ La moitié des docteurs 2006, 2007 et 2008 exerçait leur premier emploi avant d'obtenir leur doctorat. C'est le cas de 45% des docteurs de Sciences et de 75% des docteurs de SES (données non représentées).

☞ Parmi les docteurs qui n'exerçaient pas leur premier emploi avant d'obtenir le doctorat, près de la moitié n'a pas connu de recherche d'emploi ; pour l'autre moitié, la durée médiane de recherche du premier emploi est de 2 mois (données non représentées).

## **VI – Premier emploi exercé après l'obtention du doctorat**

☞ 73% des docteurs 2006, 2007 et 2008 ont exercé un premier emploi lié à l'enseignement (supérieur essentiellement) et/ou la recherche (publique) ; en particulier 31% étaient enseignants contractuels de l'enseignement supérieur ou ATER et 30% étaient chercheurs contractuels (en post-docs majoritairement).

☞ En dehors de métiers de la « sphère académique », une seule catégorie d'emploi existe significativement : celle des cadres techniques et des ingénieurs du secteur privé (et associatif) qui occupait 23% des docteurs lors de leur premier emploi.

☞ On n'observe pas de différence significative en catégorie professionnelle du premier emploi entre les hommes et les femmes.

☞ Près d'un docteur de SES sur quatre était maître de conférences (ou personnels assimilés de l'enseignement supérieur privé ou étranger), alors que cette catégorie professionnelle ne concerne presque personne en sciences (2% des docteurs de sciences) ; ces derniers étaient plus d'un sur quatre à occuper un emploi de cadre technique ou d'ingénieur.

☞ On constate que les différences entre les docteurs titulaires d'un DEA ou d'un Master recherche et ceux titulaires d'un diplôme d'école d'ingénieurs sont peu significatives en matière de premier emploi, sauf pour la catégorie des professeurs contractuels (et des ATER) qui occupe deux fois plus souvent les « docteurs universitaires » que les « docteurs ingénieurs » ; a contrario, les « docteurs ingénieurs » sont deux fois plus souvent devenus cadres techniques ou ingénieurs que les « docteurs universitaires ».

☞ Les docteurs qui n'ont pas bénéficié d'un financement pour réaliser leur doctorat sont les seuls à avoir exercé significativement lors de leur premier emploi des métiers de catégories professionnelles inconnues ou presque par ceux qui ont bénéficié d'un financement : celle de enseignants du secondaire surtout, mais aussi des cadres de la Fonction publique, des cadres administratifs et commerciaux et des professions intermédiaires.

☞ Un maître de conférences sur cinq exerçait ce métier lors de leur premier emploi après l'obtention de leur doctorat, mais la majorité relative (43%) d'entre eux exerçait ces fonctions en tant que contractuels (ATER ou enseignants contractuels).  
60% des chercheurs contractuels l'étaient déjà lors de leur premier emploi.  
60% des cadres techniques et des ingénieurs l'étaient déjà lors de leur premier emploi ; un tiers ont débuté leur carrière par un emploi de chercheurs contractuels (recherche publique) ou enseignants contractuels (ou ATER).

Tableau 13 : Catégorie du premier emploi exercé après l'obtention du doctorat

- Docteurs 2006, 2007 et 2008 de nationalité française -

Catégorie prof. 1 <sup>er</sup> emploi	MC	CT	CC	PC	PS	CFp	CA	CTI	PI	Total	Effect.
Ensemble	4,5%	1,5%	30%	31%	4%	2%	3%	23%	1%	100%	336
Discipline SISE											
SSM	0%	1%	35%	28%	4%	2%	1%	26%	2%	100%	102
STSI	3%	1%	31%	27%	2%	2%	1%	33%	0%	100%	132
SVST	2%	2%	33%	38%	3%	0%	7%	13%	6%	100%	62
S/total sciences	2%	1%	33%	30%	2%	1%	2%	27%	1%	100%	297
SHS*	12%	0%	16%	40%	24%	4%	4%	0%	0%	100%	25
SEG*	41%	6%	0%	23%	6%	0%	12%	6%	6%	100%	17
S/total SES	24%	2%	10%	33%	17%	2%	7%	2%	3%	100%	42
Genre											
Homme	3%	2%	29%	32%	6%	1%	2%	25%	1%	100%	228
Femme	8%	1%	33%	27%	1%	2%	4%	21%	2%	100%	109
Type Bac+5**											
DEA Master recherche	5%	2%	28%	38%	5%	1%	3%	16%	1%	100%	204
École d'ingénieurs	3%	1%	33%	18%	1%	2%	1%	38%	2%	100%	108
Financement du doctorat**											
Aucun financement	11%	6%	14%	17%	23%	6%	11%	6%	6%	100%	35
MRT	6%	1%	33%	38%	3%	1%	2%	15%	1%	100%	121
CIFRE	0%	3%	21%	8%	0%	3%	3%	63%	0%	100%	38
BDI CNRS	2%	2%	44%	15%	2%	0%	2%	32%	0%	100%	41
Catég. professionnelle**											
Maîtres de conférences	20%	0%	27%	43%	5%	0%	0%	3%	1%	100%	74
Chercheurs contractuels	0%	0%	59%	36%	1%	0%	0%	3%	0%	100%	68
Cadres tech. et ingénieurs	0%	2%	20%	14%	0%	0%	4%	59%	1%	100%	118

MC : maîtres de conférences et assimilés (enseignant/chercheur enseignement sup. privé et sup. étranger)

CT : chercheurs de la recherche publique titulaires et assimilés

CC : chercheurs contractuels de la recherche publique et « post-doc »

PC : professeurs contractuels de l'enseignement sup. et ATER

PS : professeurs de l'enseignement secondaire

CFp : cadres de la fonction publique (hors enseignement sup. et recherche)

CA : cadres administratifs, commerciaux, formation, etc. du secteur privé (et associatif)

CTI : cadres techniques et ingénieurs du secteur privé (et associatif)

PI : professions intermédiaires (tous secteurs)

\* Fourni pour information ; non valide statistiquement.

\*\* Seuls les éléments les plus représentés dans la population figurent dans le tableau.

Source : OFIP-Lille 1 (Docteurs 2006, 2007 et 2008)



## **CONCLUSION**

L'étude de l'insertion professionnelle des docteurs de Lille 1 (promotions 2006, 2007 et 2008 de nationalité française) montre globalement les mêmes tendances que pour les promotions précédentes : 93% des docteurs sont en emploi 30 mois après avoir obtenu leur doctorat et la part des emplois stables est maintenue (7 emplois sur 10).

L'analyse de certaines catégories de docteurs continue de faire apparaître des différences importantes qui se sont même parfois creusées par rapport aux promotions précédentes (2003, 2004 et 2005) :

- les diplômés de SVST connaissent à la fois une plus grande difficulté à trouver un emploi que les docteurs des autres disciplines et pour ceux qui sont en emploi, la part des "post-docs" a presque doublé par rapport aux promotions précédentes (45%).

- Les docteurs titulaires d'un DEA ou d'un master recherche sont davantage employés comme maîtres de conférences ou chercheurs que les docteurs titulaires d'un titre d'ingénieur, ces derniers s'insérant de plus en plus comme cadres techniques ou ingénieurs (55% contre 37% pour les promotions précédentes).

- Le type de financement semble influencer encore plus fortement sur le type d'emplois : les docteurs ayant bénéficié d'un financement CIFRE ont le plus fort taux d'emplois stables et n'occupent presque plus de fonctions d'enseignement ou de recherche publique.

- L'insertion des docteurs dans la métropole lilloise a diminué de 10 points par rapport aux promotions précédentes, essentiellement pour les diplômés de sciences qui travaillent davantage à l'étranger (18% des docteurs 2006, 2007 et 2008 contre 12,5% des docteurs 2003, 2004 et 2005).

On retiendra pour conclure que, globalement, ces trois dernières promotions de docteurs sont davantage insérées dans le secteur privé (+8 points par rapport aux promotions précédentes).

Annexe I

**SCOLARITÉ DES DOCTEURS 2006, 2007 ET 2008**

- docteurs de nationalité française -

## I – Durée du cursus doctoral

☞ En moyenne, le cursus doctoral des docteurs 2006, 2007 et 2008 diplômés à Lille 1 a duré 3,5 ans ; l'écart-type est de moins d'une année montrant une relative homogénéité des parcours doctoraux.

Au sein des filières scientifiques, les indicateurs sont très proches. Seule la filière SHS-SEG se distingue : la durée du cursus doctoral des docteurs de cette filière est en moyenne de 4,7 années (on rappelle ici que c'est dans cette filière que le taux de doctorants qui ne bénéficient pas d'un financement pour réaliser leur doctorat est de loin le plus élevé).

☞ La relation entre durée du cursus doctoral et financement du doctorat apparaît simple : les bénéficiaires d'un financement ont connu des durées de cursus proches de la moyenne, tandis que ceux qui n'ont pas bénéficié d'un financement ont, en moyenne, réalisé leur doctorat en plus de 4 ans (l'écart-type est ici le plus grand constaté ; il montre que l'hétérogénéité des durées des cursus est importante au sein de la catégorie des docteurs non financés durant leur doctorat).

☞ Aucune différence significative n'est observée selon le type de diplôme bac+5 obtenu.

Tableau A1.1 : Durée (en années) du cursus doctoral

- Docteurs 2006, 2007 et 2008 de nationalité française -

		Moyenne	Écart-type	Effectif
<b>Filière</b>	SSM	3,3	,6	93
	STSI	3,4	0,7	138
	SVST	3,5	0,6	58
	SHS SEG	4,7	1,1	38
<b>Financement</b>	Aucun	4,2	1,2	38
	MRT	3,5	0,7	114
	CIFRE	3,6	0,7	42
	BDI CNRS	3,3	0,5	36
	Autre	3,4	0,6	86
<b>Type Bac+5</b>	DEA Master recherche	3,6	,8	190
	Écoles	3,4	0,6	104
	Autre	3,6	1,0	29
<b>Ensemble</b>		3,5	0,8	324

Source : OFIP-Lille 1 (Docteurs 2006, 2007 et 2008)



## II – Diplôme Bac+2 obtenu

☞ La majorité des docteurs français 2006, 2007 et 2008 de Lille 1 ont obtenu un DEUG comme diplôme de premier cycle ; ce taux d'ensemble masque des différences importantes selon les filières du doctorat et, plus particulièrement au sein des filières scientifiques : si la presque totalité des docteurs de SVST ont obtenu un DEUG, cela n'est le cas que d'une minorité (40%) des docteurs des filières SSM et STSI, lesquels ont réalisé dans des proportions voisines un premier cycle en classe préparatoire aux grandes écoles.

☞ Une minorité (37%) des docteurs ont réalisé et obtenu leur premier cycle à l'université Lille 1 ; au sein des différentes filières, seuls les docteurs de SVST ont majoritairement (62%) réalisé leur parcours à Lille 1.

Tableau A1.2 : Type de diplôme Bac+2 obtenu

- Docteurs 2006, 2007 et 2008 de nationalité française -

Filière	Type diplôme Bac+2					Total
	DEUG	DUT	BTS	CPGE	Autre	
SSM	41 39,4%	13 12,5%	2 1,9%	44 42,3%	4 3,8%	104 100,0%
STSI	56 40,0%	22 15,7%	7 5,0%	52 37,1%	3 2,1%	140 100,0%
SVST	59 92,2%	0 ,0%	1 1,6%	2 3,1%	2 3,1%	64 100,0%
SHS SEG	35 79,5%	2 4,5%	1 2,3%	5 11,4%	1 2,3%	44 100,0%
Total	191 54,3%	37 10,5%	11 3,1%	103 29,3%	10 2,8%	352 100,0%

Source : OFIP-Lille 1 (Docteurs 2006, 2007 et 2008)

Tableau A1.3 : Établissement d'obtention du diplôme Bac+2 obtenu

- Docteurs 2006, 2007 et 2008 de nationalité française -

Filière	Diplôme Bac+2 obtenu à Lille 1		Total
	Oui	Non	
SSM	22 22,0%	78 78,0%	100 100,0%
STSI	50 36,2%	88 63,8%	138 100,0%
SVST	40 61,5%	25 38,5%	65 100,0%
SHS SEG	17 40,5%	25 59,5%	42 100,0%
Total	129 37,4%	216 62,6%	345 100,0%

Source : OFIP-Lille 1 (Docteurs 2006, 2007 et 2008)

### III – Diplôme Bac+5 obtenu

☞ Dans l'ensemble, 60% des docteurs 2006, 2007 et 2008 de nationalité française ont obtenu un DEA ou un Master recherche ; près d'un tiers ont obtenu un diplôme d'école d'ingénieurs. Cette dernière catégorie ne concerne évidemment que les docteurs des filières scientifiques et, plus précisément, des filières SSM et STSI.

☞ Près des 2/3 des docteurs ont obtenu leur diplôme Bac+5 à Lille 1 ; cette proportion passe de 54% pour les docteurs de SSM à 85% pour ceux de SVST.

Tableau A1.4 : Type de diplôme Bac+5 obtenu

- Docteurs 2006, 2007 et 2008 de nationalité française -

Type Bac+5	Filière				Total
	SSM	STSI	SVST	SHS SEG	
DEA/Master recherche	53 49,1%	70 49,0%	56 84,8%	38 82,6%	217 59,8%
DESS/Master pro.	2 1,9%	5 3,5%	2 3,0%	3 6,5%	12 3,3%
École d'ingénieurs	49 45,4%	64 44,8%	2 3,0%	1 2,2%	116 32,0%
École de commerce	0 ,0%	0 ,0%	0 ,0%	1 2,2%	1 ,3%
Équivalence française	0 ,0%	1 ,7%	1 1,5%	0 ,0%	2 ,6%
Autre	4 3,7%	3 2,1%	5 7,6%	3 6,5%	15 4,1%
Total	108 100,0%	143 100,0%	66 100,0%	46 100,0%	363 100,0%

Source : OFIP-Lille 1 (Docteurs 2006, 2007 et 2008)

Tableau A1.5 : Établissement d'obtention du diplôme Bac+5 obtenu

- Docteurs 2006, 2007 et 2008 de nationalité française -

	Diplôme Bac+5 obtenu à Lille 1		Total
	Oui	Non	
SSM	56 53,8%	47 46,2%	104 100,0%
STSI	92 64,8%	49 35,2%	142 100,0%
SVST	55 84,6%	10 15,4%	65 100,0%
SHS SEG	28 63,6%	16 36,4%	44 100,0%
Total	231 65,1%	122 34,9%	355 100,0%

Source : OFIP-Lille 1 (Docteurs 2006, 2007 et 2008)

#### IV – Mention obtenue au baccalauréat

☞ Si dans l'ensemble, une minorité des docteurs (37%) n'ont pas obtenu de mention à leur baccalauréat, c'est le cas d'une majorité des docteurs de SHS-SEG (51%). Les docteurs de SSM et STSI sont ceux qui ont le plus souvent obtenu une mention « bien » ou « très bien » (plus de 30% d'entre eux).

☞ Logiquement étant donné leur mode de sélection, les docteurs qui sont titulaires d'un diplôme d'école d'ingénieurs sont ceux qui ont le moins souvent obtenu le baccalauréat sans mention (27% d'entre eux) et ceux qui ont le plus souvent obtenu une mention « bien » ou « très bien » (40%)

Tableau A1.6 : Mention obtenue au baccalauréat selon la filière du doctorat

- Docteurs 2006, 2007 et 2008 de nationalité française -

	Filières				Total
	SSM	STSI	SVST	SHS SEG	
Passable	40 35,7%	48 31,8%	27 39,1%	24 51,1%	139 36,7%
Assez bien	35 31,3%	56 37,1%	25 36,2%	12 25,5%	128 33,8%
Bien	26 23,2%	37 24,5%	13 18,8%	8 17,0%	84 22,2%
Très bien	11 9,8%	10 6,6%	4 5,8%	3 6,4%	28 7,4%
Total	112 100,0%	151 100,0%	69 100,0%	47 100,0%	379 100,0%

Source : OFIP-Lille 1 (Docteurs 2006, 2007 et 2008)

Tableau A1.7 : Mention obtenue au baccalauréat selon le type de diplôme Bac+5

- Docteurs 2006, 2007 et 2008 de nationalité française -

	Type de diplôme Bac+5			Total
	DEA / Master recherche	Écoles d'ingénieurs	Autre	
Passable	86 39,8%	32 27,1%	14 48,3%	132 36,4%
Assez bien	78 36,1%	39 33,1%	7 24,1%	124 34,2%
Bien	39 18,1%	37 31,4%	7 24,1%	83 22,9%
Très bien	13 6,0%	10 8,5%	1 3,4%	24 6,6%
Total	216 100,0%	118 100,0%	29 100,0%	363 100,0%

Source : OFIP-Lille 1 (Docteurs 2006, 2007 et 2008)



Annexe II

**INSERTION DES DOCTEURS DE NATIONALITÉ ÉTRANGÈRE**

A l'étranger les docteurs travaillent en : Belgique (6), au Venezuela (3), en Algérie, au Maroc, en Égypte, au Liban, en Suisse, en Roumanie, en Finlande, en Corée du sud.

## **I – Situation professionnelle 30 mois après l'obtention du doctorat**

30 mois (en moyenne) après l'obtention d'un doctorat à Lille 1, 93% des docteurs de nationalité étrangère sont en emploi. Le taux de chômage est de 6,25%.

Parmi les docteurs en emploi, près de 6 sur 10, sont en emploi stable (statut fonctionnaire ou CDI).

Tableau A2.1 : Situation professionnelle 30 mois après la soutenance

- Docteurs 2006, 2007 et 2008 de nationalité étrangère -

Situation	Filière SISE		Total
	Sciences	SES	
Fonctionnaire	11 16,2%	2	13 16,0%
CDI	25 36,8%	6	31 38,3%
Post doc	16 23,5%	4	20 24,7%
CDD	10 14,7%	1	11 13,6%
En recherche d'emploi	5 7,4%	0	5 6,2%
En études	1 1,5%	0	1 1,2%
Total	68 100,0%	13	81 100,0%

Source : OFIP-Lille 1 (Docteurs 2006, 2007 et 2008)

Entre les hommes et les femmes, si les différences de situations professionnelles ne sont pas significatives, il semble que les femmes sont sensiblement plus souvent que les hommes à la recherche d'un emploi 30 mois après avoir obtenu un doctorat à l'université Lille 1.

## II – Emploi exercé 30 mois après l’obtention du doctorat

Près des trois quarts des docteurs de nationalité étrangère exercent des emplois dédiés à l’enseignement et/ou la recherche.

Plus particulièrement, un tiers des docteurs de nationalité étrangère, en emploi 30 mois (en moyenne) après l’obtention du doctorat à Lille 1, exerce la profession de maîtres de conférences (ou une profession équivalente au sein de l’enseignement supérieur privé ou étranger).

Près d’un autre tiers des docteurs exerce des fonctions de chercheurs contractuels (dans le cadre d’un « post-doc » ou non).

On observe que 25% des docteurs de nationalité étrangère en emploi 30 mois (en moyenne) après l’obtention de leur doctorat sont cadres techniques ou ingénieurs dans le secteur privé (et, rarement, associatif).

Tableau A2.2 : Catégorie professionnelle de l’emploi exercé 30 mois après la soutenance

- Docteurs 2006, 2007 et 2008 de nationalité étrangère -

Catégorie professionnelle	Filière SISE		Total
	Sciences	SES	
Maîtres de conférences	22 35,5%	3	25 33,8%
Chercheurs titulaires et assimilés	1 1,6%	0	1 1,4%
Post doctorants et chercheurs contractuels	19 30,6%	5	24 32,4%
ATER et enseignants contractuels	4 6,5%	0	4 5,4%
Enseignants du secondaire	1 1,6%	0	1 1,4%
Cadres administratifs commerciaux formation	0 ,0%	2	2 2,7%
Cadres techniques et ingénieurs	15 24,2%	1	16 21,6%
Professions intermédiaires	0 ,0%	1	1 1,4%
Total	62 100,0%	12	74 100,0%

Source : OFIP-Lille 1 (Docteurs 2006, 2007 et 2008)

### **III – Lieu d’emploi 30 mois après l’obtention du doctorat**

Parmi les docteurs 2006, 2007 et 2008 de nationalité étrangère en emploi 30 mois (en moyenne) après l’obtention de leur doctorat, près de 6 docteurs sur 10 travaillent hors de France. Parmi les docteurs qui travaillent en France, une majorité relative (4 sur 10) travaille dans la métropole lilloise.

Tableau A2.3 : Lieu d’emploi 30 mois après la soutenance

- Docteurs 2006, 2007 et 2008 de nationalité étrangère -

Lieu d’emploi	Filière SISE		Total
	Sciences	SES	
Métropole lilloise	11 18,3%	2	13 17,6%
Autres Nord	1 1,7%	0	1 1,4%
Région parisienne	6 10,0%	0	6 8,1%
Autre région de France	8 13,3%	3	11 14,9%
Étranger	34 56,7%	9	43 58,1%
Total	60 100,0%	14	74 100,0%

Source : OFIP-Lille 1 (Docteurs 2006, 2007 et 2008)



#### **IV – Catégorie professionnelle et lieu d'emploi 30 mois après l'obtention du doctorat**

30 mois (en moyenne) après l'obtention de leur doctorat, les docteurs de nationalité étrangère en emploi à l'étranger exercent sensiblement plus souvent que ceux qui sont en emploi en France des fonctions d'enseignants-chercheurs (45% contre 19%).

A contrario, ceux qui exercent leur emploi en France sont sensiblement plus souvent cadres techniques ou ingénieurs que ceux qui travaillent hors de France (31% contre 14%).

Tableau A2.4 : Catégorie professionnelle et lieu d'emploi 30 mois après la soutenance

- Docteurs 2006, 2007 et 2008 de nationalité étrangère -

Catégorie professionnelle	Lieu d'emploi		Total
	France	Hors de France	
Maîtres de conférences*	6 18,8%	19 45,2%	25 33,8%
Chercheurs titulaires et assimilés	0 ,0%	1 2,4%	1 1,4%
Post doctorants et chercheurs contractuels	10 31,3%	14 33,3%	24 32,4%
ATER et enseignants contractuels	4 12,5%	0 ,0%	4 5,4%
Enseignants du secondaire	1 3,1%	0 ,0%	1 1,4%
Cadres administratifs commerciaux formation	0 ,0%	2 4,8%	2 2,7%
Cadres techniques et ingénieurs	10 31,3%	6 14,3%	16 21,6%
Professions intermédiaires	1 3,1%	0 ,0%	1 1,4%
Total	32 100,0%	42 100,0%	74 100,0%

\* Maîtres de conférences et assimilés (enseignant/chercheur enseignement sup. privé et sup. étranger)

Source : OFIP-Lille 1 (Docteurs 2006, 2007 et 2008)

*N.B. : aucune information concernant le salaire perçu ne sera présentée du fait de la diversité des lieux d'emploi et donc des pouvoirs d'achat. On rappelle qu'à l'étranger les docteurs travaillent en : Belgique (6), au Venezuela (3), en Algérie, au Maroc, en Égypte, au Liban, en Suisse, en Roumanie, en Finlande, en Corée du sud.*



## TABLE DES MATIÈRES

<b>Répertoire des sigles</b> .....	3
<b>Chapitre 1 : Présentation de l'étude</b> .....	5
I - Les objectifs de l'étude.....	6
II - La population étudiée .....	6
III - Techniques d'enquête et taux de réponse .....	6
IV - La pondération des fichiers et leur traitement .....	7
V - Regroupements disciplinaires .....	7
<b>Chapitre 2 : Situation 30 mois après l'obtention du doctorat</b> .....	9
I - Situation professionnelle 30 mois après l'obtention du doctorat .....	10
II - Emploi exercé 30 mois après l'obtention du doctorat.....	12
III - Secteur d'emploi 30 mois après l'obtention du doctorat.....	15
IV - Lieu d'emploi 30 mois après l'obtention du doctorat .....	17
V - Salaire net mensuel 30 mois après l'obtention du doctorat.....	20
VI - Jugements portés sur l'emploi exercé 30 mois après l'obtention du doctorat .....	22
<b>Chapitre 3 : PROCESSUS D'INSERTION PROFESSIONNELLE</b> .....	27
I - Évolution des situations de l'ensemble des docteurs.....	28
II - Évolution des situations d'emplois stables .....	29
III - Évolution des situations d'emplois instables .....	30
IV - Évolution des situations de recherche d'emploi .....	31
V - Temps de recherche du premier emploi.....	32
VI - Premier emploi exercé après l'obtention du doctorat .....	32
<b>Conclusion</b> .....	35
<b>Annexe 1 : Sclolarité des docteurs 2006, 2007 et 2008</b> .....	37
<b>Annexe 2 : Insertion professionnelle des docteurs de nationalité étrangère</b> .....	43





